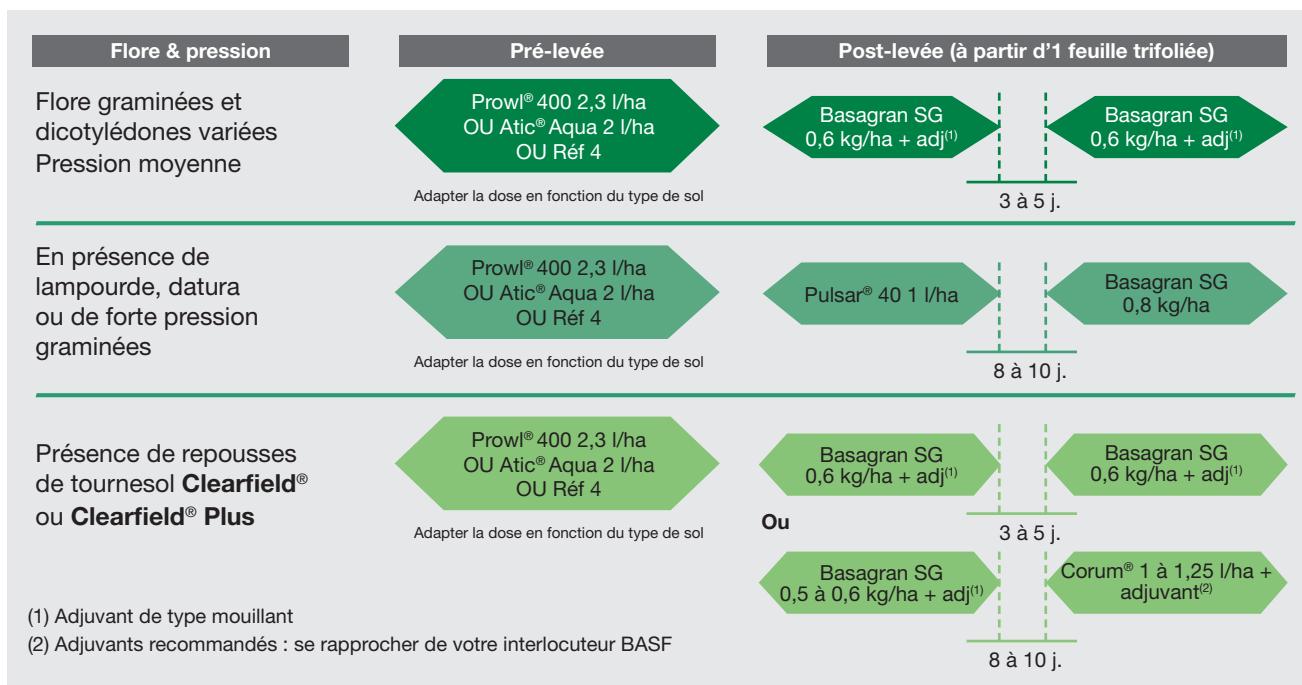


Basagran® SG

Les bénéfices de Basagran SG sur soja

- **La gestion de toutes les repousses** de tournesol, dont Clearfield® et Clearfield® Plus
- **Une bonne efficacité sur dicotylédones**, notamment sur matricaire, crucifères, ambroisie, datura
- **Un mode d'action différent** de celui des principaux herbicides utilisés sur soja
- **Un herbicide multicultures**

Préconisations



Les conditions d'application pour réussir son désherbage :

- Appliquer sur des dicotylédones jeunes et peu développées : du stade cotylédons au stade 5-6 feuilles
- Pour les applications fractionnées :
 - 1^{er} passage : intervenir tôt
 - 2^{ème} passage : indispensable sur les adventices déjà ciblées lors du 1^{er} passage et sur les nouvelles levées de dicotylédones
 - Délai entre les 2 applications : 3 à 5 jours entre deux applications de Basagran SG, 8 à 10 jours entre une application de Basagran SG et une autre spécialité
 - Toujours ajouter un adjuvant
- Traiter lorsque les conditions météorologiques sont favorables aux applications de post-levée : températures douces, temps poussant
- Volume de bouillie pour une efficacité optimale de Basagran SG : 400 l/ha

Spectre d'action Basagran SG

	Basagran SG (1,1 kg/ha)	Basagran SG (1,1 kg/ha)
Amarante (cotylédons à 2 feuilles)	S	TS
Ambroisie à feuilles d'armoise (cotylédons à 2 feuilles)	S	S
Anthémis des champs	S	TS
Arabette	MS	Mouron des champs
Arroche (cotylédons à 2 feuilles)	PS	Mouron des oiseaux (stellaire)
Capselle bourse à pasteur	S	S
Carotte sauvage	S	Moutarde blanche
Chénopodes	MS	Moutarde des champs (sanve)
Chénopodes (cotylédons à 2 feuilles)	S	Myosotis
Chrysanthème des moissons	TS	Pourpier
Datura	TS	Ravenelle
Erodium	TS	Renoncule des champs
Ethuse	S	Renouée à feuilles de patience
Gaillet gratteron (cotylédons à 2 feuilles)	MS	Renouée liseron (cotylédons à 2 feuilles)
Géraniums	S	Renouée persicaire
Grémil des champs	S	Repousses de colza (cotylédons à 2 feuilles)
Laiteron	MS	Repousses de tournesol (cotylédons à 2 feuilles)
Lamiers	PS	Séneçon
Lampsane	MS	Spergule des champs
Matricaire camomille	TS	Tabouret des champs
		Xanthium

Très sensible (TS) > 95%
 Sensible (S) 85-95%
 Moyennement sensible (MS) 70-84%
 Peu sensible (PS) 50-69%

Gestion responsable des substances actives

Recommandations BASF afin de protéger les ressources en eau : au-delà des Bonnes Pratiques Agricoles pour la protection des ressources en eau, BASF recommande pour toutes ses spécialités à base de bentazone :

1 - Date d'application : Basagran SG doit être utilisé dans le respect des stades d'application,

- **À l'automne** - Jusqu'au 25 septembre sur jeunes cultures
- Jusqu'au 15 octobre sur cultures développées
- **Au printemps** à partir du 15 mars

2 - Dose maximale / ha / an : Ne pas dépasser la dose de 1000 g de bentazone par hectare et par an lors de programmes avec des solutions à base de bentazone ou lors de succession de cultures traitées avec des solutions à base de bentazone. Sur le même principe, ne pas dépasser la dose de 75 g d'imazamox par hectare et par an.

3 - Sur les zones de captage :

- Ne pas utiliser sur les sols dont le taux de matière organique est inférieur à 1,7%
- Ne pas utiliser sur les sols sensibles aux transferts (sols superficiels ou sols avec nappes peu profondes)

Fiche d'identité

Marque déposée BASF	Basagran® SG
AMM	n°9500628
Composition	87 % bentazone
Formulation	SG (granulés solubles dans l'eau)
Usage et doses autorisés	Soja : 1,6 kg/ha Autres usages, doses et conditions d'emploi : voir étiquette
Nb. max d'applications	Fractionnement possible
ZNT aquatique (DVP)	5 mètres
DAR	90 jours pour soja Autres cultures : voir étiquette
DRE	48 heures

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. ® Marques déposées BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 756SOHE0520R - Mai 2020.

Basagran® SG : SGH05, SGH07 - Danger - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H318 : Provoque de graves lésions des yeux ; **Atic® Aqua :** SGH07, SGH09 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; **Corum® :** AMM : SGH07, SGH09 - Attention - EUH208 : Peut déclencher une réaction allergique. Contient : bentazone (ISO) ; 2,2-dioxyde de 3-isopropyl-2,1,3-benzothiadiazine-4-one - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; **Prowl® 400 :** SGH09 - Attention - EUH208 : Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one). Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; **Pulsar® 40 :** SGH09 - Attention - EUH208 : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut déclencher une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 ► Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : Gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

Atic® Aqua : AMM : n°2090011-455 g/l pendiméthaline ;
Corum® : AMM : n°2120120 - 480 g/l bentazone + 22,4 g/l imazamox ; **Prowl® 400 :** AMM : n°8900681 - 400 g/l pendiméthaline ; **Pulsar® 40 :** AMM n°2090064 - 40 g/l imazamox - Détenteur d'homologations : BASF
® Marques déposées BASF



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**